

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du **02 décembre 2022**

fonction : **14**

Conseillers présents : **9**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. BERGER Laurent

Présent par procuration : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie
Mme Véronique ANDRE donne procuration à M. Alain SINDT

Absents excusés : M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT et M. LINSTER Nicolas

3 – Nomination d'un délégué suppléant représentant la commune au SIAKOHM

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil qu'au vu des nombreuses réunions et conseils auxquels la commune doit être représentée, il n'est toujours possible qu'un délégué puisse être présent aux dates qui sont fixées par les instances. Il propose de nommer un deuxième membre suppléant pour représenter la commune au SIAKOHM. Il rappelle les noms des membres nommés en début de mandat :

- Guy HOCHARD Titulaire
- Alain SINDT Titulaire
- Nicolas LINSTER Suppléant

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de nommer le membre suivant délégué deuxième suppléant au SIAKOHM :

- Thiébaud HIRTZ

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 02 décembre 2022

Le Maire, Guy HOCHARD

